

CESSION D' ACTIONS S.A.S

SOCIETE A ACTIONS SIMPLIFIEE

Dénommée : **ALS**

Au capital de : 100 euros

Adresse du siège social : Immeuble Bassi RT10 - 20145 Sari Solenzara

Constituée par acte sous seing privé en date du 12 Mars 2018

Enregistrée le 13 Juin 2018

Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio RCS : 839 775 426

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Mme Maury Serena, célibataire, née le 13 avril 1985 à Bastia de nationalité Française, demeurant
Résidence la Palmeraie Bat E —20145 Sari Solenzara.

Associée dans la société ci-dessus désignée,

D'UNE PART,

Et

Mr. DOMARCHI Jean-Marc, né le 21 novembre 1972 à BASTIA, de nationalité française, résident, Hameau
de Togna – 20145 Sari Solenzara.

D'AUTRE PART,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ORIGINE DE LA PROPRIETE

La cédante, Mme Maury Serena est propriétaire de 100 Actions de Classe A (numérotées de 1 à 100) d'une
valeur de 1 euros chacune de la société à Actions Simplifiées dénommée **ALS** au capital de 100 euros, dont
le siège social se situe Immeuble Bassi RT10 - 20145 Sari Solenzara.

La cédante est propriétaire de ces actions à l'origine de la création de la société.

CESSION

La cédante, Mme Maury Serena cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, à Mr.
DOMARCHI Jean-Marc bénéficiaire, qui l'accepte, 50 Actions de catégorie A numérotées 1 à 50

PROPRIETE ET JOUISSANCE

Par la présente cession, Mr. DOMARCHI Jean-Marc devient propriétaire de ces actions cédées, avec effet à
partir du 08 Mars 2024 avec tous les droits qui y sont attachés. Il aura seul droit aux produits de ladite
action qui sera mise en distribution postérieurement à ce jour.

PRIX

PF B JND NS

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 12 500 euros, (DOUZE MILLE CINQ CENT EUROS) que, Mme Maury Serena reconnaît avoir reçu de Mr. DOMARCHI Jean-Marc, et lui donne quittance.

AUTORISATION DE CESSION

Sont intervenus ici :

Monsieur BEAUMONT-BURESI Paulu Francescu, né le 6 Août 1999 à AJACCIO, de nationalité française, résidant CHE DE QUENZA CARABONA - 20137 PORTO VECCHIO.

Associés de la société **ALS**

DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

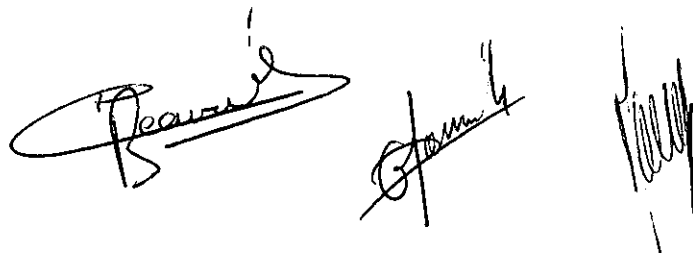
La cédante, Mme Maury Serena déclare que l'action cédée a plus de trois années d'existence. Il est précisé, en outre, que l'action cédée n'assure pas la jouissance de droits immobiliers.

FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes et tous ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par l'acquéreur Mr. DOMARCHI Jean-Marc.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue de leur signification à la Société et pour effectuer les dépôts et publications légales.

Fait à Sari Solenzara, le 08 Mars 2024



Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
AJACCIO

Le 20/03/2024 Dossier 2024 00005071, référence 2A04P31 2024 A 00306

Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Vingt-cinq Euros

Montant reçu : Vingt-cinq Euros